

S'engager avec Jeunesse et Entreprises

L'Association Jeunesse et Entreprises (AJE) :

Depuis plus de 30 ans, l'AJE, reconnue d'utilité publique, œuvre pour l'employabilité des jeunes, en s'appuyant sur son réseau de bénévoles, d'entreprises et d'établissements scolaires et universitaires. A travers **différentes actions innovantes, développées sur l'ensemble du territoire, elle permet aux jeunes de s'immerger dans le monde professionnel.**

Les Clubs AJE, répartis sur toute la France, sont composés de bénévoles qui pilotent les actions du Club sous la forme d'Association.

L'ACTIVITE DU BENEVOLE

Il s'agit de proposer aux enseignants et formateurs d'intégrer dans le parcours pédagogique des élèves/étudiants les actions AJE pour découvrir le monde de l'entreprise puis mettre en œuvre ces actions avec le soutien de nos partenaires entreprises.

Ces actions s'adressent, selon leurs objectifs, à toutes les classes, du Collège aux Etudes Supérieures. Elles s'articulent autour d'une plateforme numérique (la P'AJE) accompagnée d'interventions face aux élèves et d'actions favorisant l'esprit d'initiative.

Les exemples de missions clés confiées aux bénévoles :

1°) Intervenir par toutes actions facilitant l'insertion professionnelle des jeunes comme :

- les ateliers d'aide au CV et lettre de motivation, les préparations aux entretiens, les ateliers de confiance en soi, le savoir être en entreprise, ... **toutes actions répondant aux besoins élèves et des enseignants**
- L'utilisation de **la plateforme numérique pédagogique P'AJE** qui complète les cours et initie les jeunes au monde opérationnel de l'entreprise, sous forme de vidéos de professionnels, de cas pratiques, de quiz de contrôle...
- L'action « **STAGE de 3 ième REMOVE** » pour valoriser le premier contact avec l'Entreprise
- L'action **REPORTER** pour les collégiens et lycéens : devenir le reporter d'une entreprise
- L'action **CHALLENGES** pour des Lycéens et étudiants BTS : valoriser les points forts d'une entreprise et en devenir ainsi les ambassadeurs
- L'action **HACKATHON** pour se projeter dans un monde entrepreneurial nouveau
- L'action **ESCALES** pour développer l'esprit d'initiative et le goût d'entreprendre des Bac+

2°) **Entretenir et développer le partenariat** avec les Etablissements d'Enseignement, les organismes de formation et les Entreprises locales, primordial pour le développement des actions AJE sur le terrain.

3°) **se mobiliser, selon ses envies en lien avec le Club**, sur les démarches innovantes qui nous sont proposées par nos partenaires et soutiens répondant aux besoins des élèves et des enseignants

Conditions de réalisation

Le bénévole bénéficie de **l'assistance de son Club** pour mettre en place les actions AJE et dispose ensuite **d'une grande autonomie pour les déployer.**

Contact

Anthony Cange

anthony.cange@jeunesse-entreprises.com

01 47 55 88 29